

Inaporc : un manifeste pour la sauvegarde de l'élevage en France

L'interprofession porcine propose neuf « leviers déterminants à actionner » et appelle les pouvoirs publics à réagir avant que les filières animales françaises n'aient atteint « un point de non-retour ».

La France Agricole – Vincent Guyot - Publié le 07 juin 2023



Thierry Meyer (à droite), président d'Inaporc, accompagné des représentants des interprofessions des filières animales françaises, le mercredi 7 juin 2023, à Paris. ©Vincent Guyot

« Pas de viande, d'œufs, ou de produits laitiers français sans élevage dans nos campagnes », clame Inaporc, l'interprofession porcine. Lors de son assemblée générale ce mercredi 7 juin 2023 à Paris, Thierry Meyer, son président, assure que « l'objectif du manifeste que nous lançons est de provoquer une prise de conscience », et de « réagir au dénigrement général dont tous les types de filières animales sont désormais victimes ».

Inaporc met sur la table neuf propositions « à actionner d'urgence pour sortir de l'ornière » :

- Objectiver scientifiquement toute nouvelle réglementation, et assurer la cohérence des réglementations entre elles
- Évaluer systématiquement les nouvelles réglementations à l'aune des trois piliers de la durabilité (social, économique, environnemental)
- Assurer la mise en avant des apports de l'élevage dans le cadre d'un dialogue équilibré avec l'ensemble des parties prenantes
- Veiller à ne pas créer des réglementations françaises plus restrictives que les autres pays européens
- Exiger des clauses ou mesures miroirs vis-à-vis des pays tiers
- Soutenir financièrement les professionnels des filières animales dans l'application des réglementations
- Faciliter l'installation, l'agrandissement et la modernisation des élevages
- Renforcer l'enseignement de l'élevage et de tous ses modèles de production
- Rendre obligatoire l'étiquetage de l'origine des produits animaux
- **Souveraineté en danger.**
- Marc Fesneau, ministre de l'Agriculture, a salué une « démarche collective autour de l'élevage », considérant que « la sécurité alimentaire n'est pas derrière nous, ni en Europe, ni ailleurs dans le monde ». À l'échelle française, Thierry Meyer craint que des filières d'élevage françaises soient dans l'incapacité de répondre à la demande des consommateurs. « La France a déjà perdu sa souveraineté sur plusieurs productions », souligne-t-il.
- Un constat confirmé par Vincent Chatellier, économiste à l'Inrae. « Cela fait vingt ans qu'on creuse le trou, la production de viande baisse plus que la consommation », observe-t-il. En 2022, le taux d'autoapprovisionnement en viandes en France s'établissait à 91 %, contre 118 % en 2000. Si la viande porcine s'en sort bien, avec un taux de 101 %, les productions de viande bovine (90 % d'autosuffisance), de volaille (83 %) et ovine (59 %) ne permettent déjà plus de répondre aux besoins intérieurs.